

1.

Débitrice: **Taylor Hofer International Holding SA en liquidation**, Rue Henry-Grandjean 5,
2400 Le Locle
2.

Déclaration de faillite: 09.09.2008
3.

Suspension de faillite: 02.10.2008
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 27.10.2008
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: la fondation et/ou l'ouverture d'une filiale et d'une succursale au pays et à l'étranger; participation à d'autres sociétés; exercice des fonctions fiduciaires; conduite d'expertises

Office des faillites
2053 Cernier

(00329811)